



COMITE DIRECTEUR

Réunion du 03 septembre 2026

Procès-Verbal n°3

Membres présents : Bertrand **VOISIN**, Dominique **DE LA COTTE**, Agnès **FLEURY**, Isabelle **FAY**, Florence **HELIE**, Olivier **DELILLE**, Vincent **DROUARD**, Georges **DOLD**, François **DEBORDE**, Anne-Marie **RABAUD**, Christian **VANTHUYNE**, Dominique **PERRIER**

Membres absents (excusés) : Maïté **ROBILLARD**, Sylvain **NIEMIADOMSKYJ**, Jean **GUYONNET**, Michele **LANEELLE**, Thierry **MABIRE**, Sylvain **AUBRY**, Sébastien **LAIR**.

Assiste à la réunion : Nicolas **CATHERINE** (responsable administratif)

Nos joies

Le Président adresse ses félicitations à Dominique **DE LA COTTE** à l'occasion de la naissance de sa petite-fille, ALIENOR.

Nos peines

Le Comité Directeur fait part de son émotion à la suite du décès de Philippe **ORAY**, arbitre et membre de la Commission Futsal.

Il est également fait part du décès de Nathanael **BAUDIN**, éducateur au sein du club d'ORBEC.

Ordre du jour

- Informations du Président
- Composition du bureau
- Validation des ententes
- Stage de cohésion
- Point sur les championnats
- Proposition de groupes de travail
- Mouvement au sein du District
- Remise des récompenses et manifestations
- Questions diverses

Informations du Président

Le Président remercie Sylvain **AUBRY**, Florence **HELIE** et Olivier **DELILLE**, récemment élus au sein du Comité Directeur, et leur souhaite la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

Le Président présente ensuite Nicolas **CATHERINE**, responsable administratif. Ses missions vont évoluer afin de l'assister davantage dans l'organisation et le fonctionnement du District, notamment en assurant un rôle de coordination et de communication auprès du personnel.

La feuille de route de Nicolas **CATHERINE** comprend également l'accompagnement de Sylviane **ENEU**, qui reprend l'ensemble des compétitions, ainsi qu'un appui à la Commission Animation pour la régularisation et l'utilisation du logiciel FAL par les clubs concernés.

Composition du bureau

Le Président informe le Comité Directeur que deux postes sont actuellement vacants au sein du bureau.

À la suite des échanges intervenus en réunion de bureau avec les deux nouveaux élus, Sylvain **AUBRY** fait connaître son souhait de présenter sa candidature.

Le Comité Directeur donne son accord à cette candidature.

Le Président indique qu'il souhaite que le second poste vacant soit, dans un souci de parité, occupé par une femme. Aucune candidature féminine n'est toutefois présentée lors de la réunion. Florence **HELIE** précise qu'en raison de son manque de disponibilité, elle ne souhaite pas se porter candidate.

Le Président propose donc de maintenir ouvert le poste restant, avec la volonté de rechercher prioritairement une candidature féminine.

Validation des ententes seniors et jeunes

Le Comité Directeur examine les demandes d'ententes présentées par les clubs.

Les ententes suivantes sont validées :

Départemental 2 Seniors : STPHILB-MOYAUX E.1 (ST PHILBERT DES CHAMPS / FC MOYAUX)

Départemental 4 Seniors : VILLERVIL-ST GATIEN E. (US VILLERVILLAISE / SAINT GATIEN FC)

Vétérans : SANNERV-GIBERV. ENT (ES SANNERVILLE / AS GIBERVILLE)

U18 à 11 : LYSTRIEN-TREVIERES E. (LYSTRIENNE SPORTIVE / US TREVIEROISE)

Vétérans : CAMP-BEN-TOUR E. (AS CAMPEAUX / ES BENY BOCAGE / US LE TOURNEUR)

Vétérans : SUISSÉNOR-THURY E. (AS SUISSE NORMANDE / ES THURY HARCOURT)

Vétérans : MCONDE-PETRUUV US E. (US MAGNY CONDE / US PETRUVIENNE)

Seniors féminines à 11 : BESSIN-LYSTRI. ENT. (USI BESSIN NORD / LYSTRIENNE S.)

Départemental 4 Seniors : STPHILB-MOYAUX E.2 (AS ST PHILBERT DES CHAMPS / FC MOYAUX)

U18 à 11 : CASTELE-STSYLVAIN E.1 (CASTELET FC / AS ST SYLVAIN)

U18 à 11 : JSBOCAG-COULONC. E. (JS DU BOCAGE / AS COULONCES CAMPAGNOLLES)

U18 à 11 : LETOURN-BOCAGJS E. (US LE TOURNEUR / JS DU BOCAGE)

L'ensemble de ces ententes est validé.

Plusieurs demandes d'ententes restent en attente de validation ou sont encore en cours de création :

Séniors féminines à 11 : HASTINGS-MOUEEN E (HASTINGS FC RCSMN / FC DE MOUEEN)

U13 F : FCFHOUL-DIVES CAB E. (FCF HOULGATAIS / SU DIVES CABOURG)

U13 F : FMCONDE-FCI BOCAG E. (FM CONDE EN NORMANDIE / FCI DU BOCAGE)

U15 à 11 : ST CYRFER-COURTONN E. (AS ST CYR FERVAQUES / ES COURTONNAISE)

U15 à 11 : AFTC-CAUMONTAISE E. (AFT FC / IS CAUMONTAISE)

U15 à 11 : CHEMINVERT-AG CAEN E.1 (ASL CHEMIN VERT / AG CAEN)

U16 à 11 : CHEMINVERT-AG CAEN E.1 (ASL CHEMIN VERT / AG CAEN)

U18 à 11 : CHEMINVERT-AG CAEN E.1 (ASL CHEMIN VERT / AG CAEN)

Le bureau a procédé à la validation des ententes qui étaient en règle.

Stage de cohésion

Le Président soumet au Comité Directeur la question du maintien du stage de cohésion et rappelle la proposition initiale d'organiser cette manifestation pendant les vacances d'octobre.

Plusieurs dates avaient été envisagées, notamment les 24 et 25 octobre ou les 31 octobre et 1er novembre, sous réserve de la disponibilité du lieu. Le bureau privilégiait les 30 et 31 octobre.

Après échanges, le Comité Directeur propose finalement de déplacer le stage au printemps prochain.

Deux possibilités sont retenues : les 16 et 17 avril ou les 23 et 24 avril.

Point sur les championnats

Le Président constate une diminution du nombre d'équipes engagées pour la saison 2026-2027. Cette évolution est susceptible d'entraîner également une baisse du nombre de licenciés dans la catégorie seniors.

À l'inverse, il souligne l'évolution positive du nombre de licenciées féminines, qui constitue un élément encourageant pour le développement de la pratique féminine.

Seniors, jeunes et vétérans

Olivier **DELILLE** présente un point sur les championnats, les groupes constitués et le nombre d'équipes engagées pour les catégories seniors, jeunes et vétérans.

Il rappelle également que la Coupe U18 Interdistrict n'aura plus lieu. Les équipes U18 Interdistrict intègrent désormais la Coupe Crédit Agricole U18.

Compétitions féminines

Anne-Marie **RABAUD** présente à son tour un point sur les championnats féminins, les groupes et les équipes engagées.

Les membres de la Commission féminine présents abordent notamment la demande du FC Argentan, qui souhaite intégrer le championnat Futsal U17F ainsi que la Coupe U17F du Calvados.

La demande est soumise au vote du Comité Directeur. Le scrutin aboutit à une égalité, avec 5 voix pour et 5 voix contre.

Conformément à la situation prévue lors du vote, le Président tranche en faveur de l'intégration du FC Argentan dans les deux compétitions.

Foot Animation

En l'absence du président de la Commission Animation, Sylvain **AUBRY**, le président fait un rapide état des lieux, à ce jour, du nombre d'équipes engagées en championnat U13 ainsi que sur la partie FAL, avec une légère baisse du nombre d'engagements, en attendant les répercussions de la rentrée des classes et des forums des sports.

Proposition de groupes de travail

Le Président indique que plusieurs réflexions doivent être engagées sur l'organisation future des compétitions et propose la constitution de groupes de travail afin d'associer différents acteurs du football départemental à ces réflexions.

Composition des groupes jeunes

Concernant la composition des groupes U18 et U15 garçons, le Président relève qu'il existe actuellement des groupes de huit équipes pour le championnat d'automne et de dix équipes pour le championnat de printemps.

Cette différence complique la recomposition des groupes, notamment en raison des équipes susceptibles de descendre de Ligue et des changements de génération qui peuvent faire évoluer les souhaits et les possibilités des clubs.

Il est donc proposé d'harmoniser les deux phases du championnat afin de retenir une composition identique des groupes. Un groupe de travail de huit personnes est envisagé, composé de deux éducateurs, quatre présidents de clubs, du Président de la Commission des compétitions et d'un membre du Comité Directeur.

Dominique **DE LA COTTE** se porte volontaire pour intégrer ce groupe. La recherche de volontaires se poursuivra jusqu'au prochain Comité Directeur, au cours duquel les candidatures seront présentées.

Groupe de travail « Animation féminine »

Un second groupe de travail, qui pourrait prendre la forme d'une « Commission Animation féminine », est proposé. Le Président sollicite Florence **HELIE** pour en assurer la présidence et participer à la constitution de cette commission, qui pourrait être mixte ou exclusivement féminine.

En raison de ses contraintes organisationnelles et de son manque de disponibilité, Florence **HELIE** ne souhaite pas en assurer la présidence. Elle propose en revanche la candidature de Lisa **CARON**, membre de l'encadrement féminin du club de l'USI Bessin Nord. Le Président indique qu'il prendra contact avec cette dernière afin d'échanger sur cette proposition et de lui présenter les modalités de fonctionnement de la commission.

La feuille de route envisagée pour cette commission consiste, dans un premier temps, à rencontrer les clubs disposant de licenciées afin d'établir un état des lieux et d'identifier les causes du faible nombre de jeunes filles dans les catégories U6 à U9.

Dans un second temps, des rencontres seraient organisées avec les autres clubs afin d'échanger sur cette problématique. Cette démarche pourrait être conduite en lien avec l'agent de développement, afin de favoriser un travail commun et de faire remonter les besoins identifiés.

Chaque intervention devra faire l'objet d'un compte rendu. Deux à trois réunions annuelles au District permettront ensuite de restituer les informations recueillies auprès de la Commission féminine et de la Commission Animation.

Le Président et Anne-Marie **RABAUD** proposent également d'intégrer à ce groupe de travail un membre de la Commission féminine. Les candidatures de Laurent **BOURBIER** et de Catherine **ANDRE** sont évoquées.

Groupe de réflexion sur l'avenir des championnats

Enfin, un troisième groupe de travail est envisagé afin de réfléchir à l'avenir des championnats. Les travaux porteront notamment sur la composition des groupes, l'évolution de la pyramide des compétitions et l'avenir du championnat de Départementale 4.

Le groupe devrait réunir au minimum dix personnes, dont trois éducateurs et six présidents de clubs. Georges **DOLD** se porte volontaire pour y participer.

Le Président souhaite par ailleurs solliciter Sébastien **LAIR** afin qu'il puisse en assurer la coordination.

Mouvement au sein du District

Le Président présente les différents mouvements et arrivées au sein du District. Les alternants doivent rejoindre le District entre le 1er septembre et le 1er octobre.

Romain **LEFEVRE**, dont 50 % du salaire est pris en charge par la FFF, exercera les fonctions d'agent de développement. Il aura notamment pour mission d'accompagner les clubs dans leur structuration et leur développement.

Ses missions porteront notamment sur les dispositifs FAFA et ANS, les formations destinées aux clubs, parmi lesquelles la formation des capitaines et des dirigeants, l'accompagnement des nouveaux clubs ainsi que l'appui aux clubs, en collaboration avec Maxime **BELLIARDE**, pour la mise en place des labels.

Ses premières missions seront consacrées au suivi des dossiers FAFA en attente et à la réalisation d'un état des lieux auprès de chaque club. Cette démarche doit permettre d'identifier les difficultés rencontrées par les clubs et de faire ressortir les axes d'amélioration relevant du District.

Elle doit également favoriser une présence accrue du District sur le terrain, une meilleure connaissance des réalités rencontrées par les clubs et une remontée plus régulière des informations vers les commissions.

Lou **RICHARD**, alternant juriste issu de la même université qu'Angelina **NTAZAMBI FERRARO**, à Dijon, aura pour mission prioritaire d'accompagner les commissions juridiques, notamment dans les domaines de la discipline, du contentieux et de l'appel.

À la suite d'un échange avec la directrice de l'université de Dijon, le Président précise que les compétences de l'alternant pourront également être mobilisées pour organiser des formations à destination des commissions, des bénévoles, du personnel, ainsi que des dirigeants et éducateurs de clubs.

L'objectif est de diffuser une information juridique fiable et de permettre aux différents acteurs de mieux appréhender les situations susceptibles de se présenter dans le cadre de leurs fonctions.

Des formations destinées aux membres des commissions pourraient être organisées à compter de la fin du mois d'octobre. La directrice de l'université doit faire préparer, lors des premiers cours de septembre, un support susceptible de servir de base à ces interventions.

Titouan **ROY**, alternant chargé du développement de projets, reprend un rôle précédemment assuré par Léa **HARDOUIN**, en remplacement du poste d'alternant en communication jusque-là exercé par Ercan **GULER**.

Ses missions porteront notamment sur la recherche de partenariats, domaine identifié comme devant être renforcé, ainsi que sur l'organisation des manifestations du District : remise des médailles aux bénévoles, préparation de la remise des récompenses aux clubs champions, finales futsal et finales départementales.

Dans l'organisation de ces manifestations, la recherche de partenaires sera systématiquement privilégiée afin de renforcer leur accompagnement.

Il est également envisagé de développer le magazine MAG14, avec davantage de présentations de clubs et de bénévoles, ainsi qu'une diffusion plus large des informations du District. Une parution bimestrielle est envisagée, avec le concours de partenaires.

Martial **BUCAILLE**, apprenti BPJEPS, accompagnera Maxime dans les missions menées en milieu scolaire.

Evan **PHILIPPOT**, également apprenti BPJEPS, accompagnera lui aussi Maxime dans ses missions scolaires.

Le Président souhaite que l'un de ces deux apprentis puisse également apporter un appui à la Commission Futsal, dont l'activité doit être relancée.

Mouvements dans les commissions

Le Président informe le Comité Directeur que Florian **NGANSI** et Enzo **DUVAL** ont fait connaître, par courrier, leur souhait d'intégrer la Commission du PPF.

Leurs candidatures sont soumises au Comité Directeur et approuvées.

Remises des récompenses et manifestations

Le Président échange avec le bureau sur l'organisation des prochaines remises de récompenses, notamment celles prévues courant janvier 2027.

Il est proposé de remettre les récompenses aux clubs champions lors de l'Assemblée Générale financière prévue en novembre. Le bureau et le Comité Directeur valident cette proposition et retiennent le vendredi 6 novembre à 19 heures pour l'organisation de cet événement.

Une soirée au Stade Malherbe est également envisagée courant janvier afin de remettre les récompenses à 20 bénévoles et les labels aux clubs.

Il est proposé d'organiser cette soirée un jour de match. Plusieurs dates sont évoquées : le samedi 16 janvier ou, en cas d'avancement du match, le jeudi 14 janvier. Une seconde possibilité concerne le samedi 30 janvier ou, en cas d'avancement du match, le jeudi 28 janvier.

À cette même occasion, la FFF prévoit une remise de diplômes et de médailles à six arbitres ayant exercé pendant plus de trente ans.

Sous réserve de confirmation et de leurs disponibilités, cette soirée pourrait également accueillir le Président de la FFF Philippe **DIALLO**, le Président de la LFA Claude **DELFORGE** ainsi qu'Antony **GAUTIER**, arbitre international français, ou l'un de ses confrères.

Le Président souligne la nécessité de fixer rapidement une date afin de pouvoir adresser les invitations officielles. Les personnalités sollicitées ont donné un accord de principe, sous réserve de leurs disponibilités.

Questions diverses

Règlements et documents internes

Le Comité Directeur prend connaissance des projets de règlement intérieur du District et de règlements des commissions, ainsi que du règlement relatif à l'utilisation des véhicules et du tableau d'évaluation des risques professionnels.

Projet de partenariat pour un véhicule

Un projet de partenariat est en cours avec un garagiste de Saint-Contest concernant la mise à disposition d'un véhicule, de type Yaris ou Clio. Le garage mettrait un véhicule à disposition du District dans le cadre de ce partenariat.

Plusieurs modalités restent à définir, notamment le nombre de kilomètres pouvant être parcourus par an.

Frais de déplacement des bénévoles

Le Président souhaite harmoniser les frais de déplacement des bénévoles, certains étant actuellement remboursés sur la base de 0,401 € par kilomètre et d'autres sur la base de 0,446 € par kilomètre.

Il propose d'appliquer à l'ensemble des membres du District, le taux de 0,446 € par kilomètre. Cette proposition est adoptée à l'unanimité par le Comité Directeur.

Concernant le remboursement calculé sur la base des chevaux fiscaux figurant sur la carte grise, le Président indique que trop peu de bénévoles ont retourné le document demandé par Maïté **ROBILLARD**.

Il précise également que certains Districts ont abandonné ce mode de remboursement, jugé plus coûteux pour le District. Le Président soumet donc au Comité Directeur la possibilité de mettre fin à ce dispositif. Le Comité Directeur donne son accord.

Relation entre la Ligue et le District

Georges **DOLD** questionne le président concernant la relation entre la Ligue et le District.

En réponse, le Président explique la complexité des relations actuelles entre les deux instances, notamment au regard des différents sujets nécessitant une coordination commune.

Il précise que la signature des conventions et des mises à disponibilités devrait intervenir prochainement, permettant ainsi de formaliser les modalités de collaboration entre la Ligue et le District.

Enfin, le Président indique que les Présidents de District souhaitent parvenir, dans les meilleurs délais, à un apaisement des relations avec la Ligue et à une amélioration des échanges entre les différentes instances.

Désignations des arbitres et caisse de péréquation

Dominique **DE LA COTTE** intervient au sujet des désignations des arbitres et de l'harmonisation de la caisse de péréquation.

Il souligne la nécessité de privilégier la couverture de l'ensemble des rencontres du District, notamment celles des championnats Départementaux 1, 2 et 3, ainsi que des championnats jeunes et Féminines à 11, plutôt que de chercher prioritairement à assurer la couverture des rencontres de Ligue.

Commission technique et Amicale des éducateurs

Vincent **DROUARD** intervient à la suite de la dissolution de la Commission technique du District et s'interroge sur les attentes et le fonctionnement de la future commission technique.

Le Président indique que des convocations seront adressées aux anciens membres afin de réunir les personnes nécessaires au regard des besoins et des obligations de la nouvelle commission technique.

Le Président interroge également Vincent **DROUARD** sur le fonctionnement actuel de l'Amicale des éducateurs. Celui-ci informe les membres présents que l'Amicale est actuellement engagée dans une réorganisation complète afin de la redynamiser. À ce jour, son activité est à l'arrêt.

Coupe Foot Loisir

Christian **VANTHUYNE** sollicite enfin l'avis du Comité Directeur concernant la mise en place, pour la saison 2026-2027, de la Coupe Foot Loisir.

Après échange, le Comité Directeur émet un avis négatif quant à la mise en place de cette coupe pour la saison 2026-2027.

Le président,
Bertrand **VOISIN**



La secrétaire de séance,
Nicolas **CATHERINE**

